



DÉCLARATION DES PARCELLES DESTINÉES EXCLUSIVEMENT À LA MENTION « SEC »

ENR-C 13

Version 1
20/03/2020

Page 1 sur 1

MILLÉSIME 20

A renvoyer au plus tard 15 jours ouvrés avant la récolte à :

controle@madiran-pacherenc.com ou à l'ODG

Cadre réservé à l'ODG

Reçu le :

Saisi le :

RENSEIGNEMENTS SUR L'OPÉRATEUR

Nom ou raison sociale de l'entreprise :

N°CVI :

Ventilation	Surface déclarée (ha)
AOC Pacherenc du Vic-Bilh Doux	
AOC Pacherenc du Vic-Bilh Sec	
TOTALE	

Je certifie que ma déclaration des parcelles destinées exclusivement à la mention « sec » comporte et est accompagné de :

- une copie de mon CVI précisant les parcelles destinées exclusivement à la production susceptibles de bénéficier de la mention « sec » (notées « PS »)
- toutes les informations obligatoires pour la recevabilité de ma demande et que les éléments qu'il comporte sont sincères et véritables

Fait à

Le

Nom du signataire :

Signature :